

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial) +)	Marque de fabrication <b>LIEBHERR</b>	Type <b>A 902</b>	Fiche d'homologation N° <b>CH 5495 13</b>
--	--	----------------------	--

Constructeur **LIEBHERR-HYDRAULIKBAGGER GmbH, D-7951 Kirchdorf 1 / Jlller**

Identification sur la plaquette du constructeur "A 902"  
devant le N° du châssis -

Plaquette constructeur **À l'avant, à droite latéralement sur la tourelle**

N° du châssis **au-dessus de la plaquette du constructeur et à droite, à l'avant en haut sur le chariot**

Identification du moteur **"F4L 912" à l'arrière latéralement sur le bloc, au-dessous du démarreur (non visible) + en haut sur la**

Importateur principal **CRANAG AG, Baumaschinen, 4852 Rothrist** (soufflerie, plaquette)

Véhicule homologué **141/163**

**Châssis**

Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 ou 4

Direction hydrostatique avec assistance hydraulique

Transmission entraînement hydrostatique + boîte intermédiaire mécanique

Nombre de vitesses 2 Entraînement toutes roues

Frein de service partie air-comprimé à 1 circuit, partie hydraulique à 2 circuits, tambours sur toutes roues

Frein auxiliaire (à ressort, progressif, à exp. interne, s.l'arbre à cardan; pression de service + de libération de secours par réservoirs séparés par soupapes de retenue; desserrage mécanique par vis au cylindre)

Frein d'arrêt (mécanique par vis au cylindre)

Contrôle 2 circuits n'est pas obligatoire

**Carrosserie** excavatrice

Nombre de portes 1 Compteur de vitesse -

Ceintures sécurité av - ar

Cale 1/440x200x235 mm Rétroviseurs gauche + droite

Antivol -

Nombre de places t 1 av - centre - ar -

**Dimensions**

Longueur intérieur 7550 Empattements 2500

Largeur 2500 Essieu double av - ar

Hauteur 3400 Voies av 1915 ar 1915

Porte à faux av 4000 Voies av - ar

ar 1050 ar -

Distance volant - vers l'avant du véhicule 4750 Braquage  $\phi$  g 13000 d 12900

voies avec pneus simples = AV+AR 1914 mm

**Moteur**

Marque **DEUTZ** Type **F4L 912**

Construction **en ligne** Temps **4**

Carburant **air** Position **arrière**

Refroidissement **100** Course **120**

Alésage **3768** CV-impôt **19,19**

Cylindrée **49 DIN** à t/min **2300**

Puissance en kW **75** dB/A à t/min **1725**

Bruit à l'arrêt **1 pot = 430x230x120 mm**

Silencieux -

Mesure des gaz **Sacharach = 3,0**

Déparasitage -

**Poids**

	avant	arrière	total
Poids à vide	5300	8800	14100
Charge utile (avec 2 béquilles AR, flèche standard et godet de 80 cm)			14100
Poids total	8000	10000	16000
Poids garantis	10,00 - 20	10,00 - 20	
Pneus	12 / 5,5	12 / 5,5	
Ply / bar	2 x 6900	2 x 6900	
Charge pour V max	20	20	
Jantes			mécanique automatique

Gar poids remorqueable avec/sans frein -

Garantie poids de l'ensemble -

Poids remorqueable testé -

Charge garantie sur le toit 20

Vitesse maximale selon le constructeur 20 km/h

testée 18 km/h à t/min 2350 au moteur - prise de force -

Équipement	§)	
Feux de route		
Feux de croisement	M	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av 1	(E) AV = 5 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av	I (E)
Feux de gabarit	av	A (E) à l'avant sur le bras de l'excavatrice
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires	1/lampe de travail avec lampe-témoin	
Eclairage plaque		
Essuie-glace	1/balai	SWAC/sans lave-glace
Avertisseurs	HELLA el 20005	
	ou d'autres modèles homologués	

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	L I E B H E R R A 9 0 2		
Homologation			
N°	CH	5495 13	
Carrosserie	excavatrice		
Places	total	1	avant
Poids à vide	14100	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,19
Poids total	14100	Cylindrée	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4750 mm.

+) Variante de pneus : 11.00 - 20 12 PR 2 x 7800 (5,75) Vmax 20 km/h  
18 - 19,5 14 PR 9400 (4,50) 20 km/h

§) Équipement : la hauteur des feux de croisement et la distance depuis l'avant du véhicule des clignoteurs sont admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 104 - 1 miroir supplémentaire obligatoire; sur le côté droit, dirigé vers l'avant;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire; (code 14);
- 137 - signalisation jaune/noir; des deux côtés du bras pendulaire + feu de bagarit en haut sur la flèche;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle par une cheville; la flèche par un tube de 580 mm; le godet au moyen d'un câble; la lame niveleuse AR (si elle existe).

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 03.11.81

Remplace FH du 03.11.81  
02.09.86 - Frein de service SW

Service fédéral d'homologation